

BULLETIN MUNICIPAL ARRANGOITZEKO BERRIAK



*Bonne année !
Urte berri on !*

Magazine d'information de la commune d'Arcangues
Arrangoitzeko udal aldizkaria

JANVIER 2015 / 2015ko URTARRILA

ÉDITO DU MAIRE

AUZAPEZAREN HITZA

Chers Arcanguais,

Je suis heureux de la confiance que vous m'avez apportée lors des élections municipales du printemps dernier et l'ensemble de mon équipe se joint à moi pour vous remercier chaleureusement.

C'est un honneur pour moi de vous présenter le premier bulletin municipal de mon mandat.

Dès le premier tour, à 8 voix près, votre vote massif aurait pu nous amener vers la victoire, ce n'était que partie remise puisque le dimanche suivant



vous étiez près de 53% à nous élire, alors que les deux équipes d'opposition s'étaient maintenues.

Le nouveau mode de scrutin a instauré la parité dans notre Conseil et je m'en félicite ; de plus la représentation proportionnelle permet aux listes d'opposition de siéger. Celles-ci sont présentes dans les différentes commissions, et une page de ce bulletin leur est dédiée.

Vous y trouverez également toutes les informations de l'année passée, rapportées par les adjoints et conseillers municipaux responsables des commissions.

L'année 2014 a été endeuillée par la perte de notre ami et premier adjoint Beñat Etcheverry , nous avons aujourd'hui une pensée pour lui et sa famille.

Je vous assure que notre équipe « Arcangues dans le cœur / Arrangoitze bihotzean » mettra toute son énergie pour mener à bien les projets présentés lors de notre campagne, dans l'intérêt général et le respect de nos valeurs.

Je vous souhaite en personne et au nom de toute l'équipe mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année 2015 ainsi qu'à vos proches.

Philippe ECHEVERRIA

Arrangoiztar maiteak,

Joan den udaberriko hauteskundeen emaitzak ikusita, biziki pozik gira eta bistan dena, asko eskertzen dizuegu.

Ohore bat da niretzat, gure agintaldiaren lehenengo udal aldizkaria aurkeztea. Lehenengo bueltan 8 boto ukan ginun, baina heldu den igandean % 53 en botoa, eta honek, oposizioa bi taldeak mantentzeko aukera eman zigun.

Zenbaketa metodo berri bat ezarri genuen, eta honek, gure Kontseilu barnean, parekotasuna handiagotu zuen, eta horretaz harro nago; gainera, ordezkarien arteko proportzioa honek, oposizioan diren zerrendei, aulki bat okupatzeko aukera eman die.

Hauek, komisio ezberdinetan dira, eta gainera, gure udal aldizkariko orri bat haieer eskeini diegu.

Joan den urteko informazio denak aurkitu ditzakezue bertan, komisioetaz arduratzen diren idazkariak eta udal kontseilariak idatzirikoak.

2014 garren urtea seinalatua izan da guretzat, zeren gure lagun eta kontseilarioordea Beñat Etcheverry zendu da. Gure doluminik bizienak bidaltzen dizkiegu bere familiari.

Gure lan taldea «Arrangoitze bihotzean» bere eksku dagoen guztia egingen du, kanpainan aurkeztutako proiektua aurrera eramateko, beti ere, gure baloreak errespetatuz.

Osasuna eta zoriontasun handiena opa dizuegu 2015 urte berrirako.

**Retrouvez la vie de votre commune
sur le site internet www.arcangues.fr**

Mairie d'Arcangues • Le Bourg • 64200 Arcangues •
Tél. 05 59 43 05 50 • contact@arcangues.fr • www.mairie.arcangues.fr • Directeur de la publication : Philippe ECHEVERRIA, Maire • En Charge de la publication : Sandrine CHARLANNE • Photos : Service Communication de la Mairie, sauf mention contraire • Photos de couverture : Sandrine CHARLANNE • Création graphique, conception & mise en page: Phillips Internet Communication • 245 allée Théodore Monod 64210 Bidart • Tél. 05 59 52 60 80 • www.phillips-internet.com • Impression : Imprimerie du Labourd 29 Chemin de Cazenave, 64100 Bayonne Tél. 05 59 59 16 42

SOMMAIRE LABURPENA

RETROSPECTIVE 2014
ATZERA BEGIRA **04**

VIE QUOTIDIENNE
EGUNEROKO BIZIA **07**

VIE SOCIALE
GIZARTE BIZIA **13**

ENFANCE ET JEUNESSE
HAUTZAROA ETA GAZTETASUNA **15**

VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE
KULTURA ETA TURISMOA **17**

AU FIL DE LA VIE
BIZI DENBORA **18**

TEMPS LIBRE
AISIALDIA **18**

LA PAROLE A L'OPPOSITION
OPOSIZIOAREN HITZA **19**

LES PROJETS DE DEMAIN
BIHARKO PROIEKTUAK **20**

RETROSPECTIVE 2014

ATZERA BEGIRA



INAUGURATION DE LA MAISON DE RETRAITE

La Maison de Retraite ADARPEA a ouvert ses portes le 2 juin 2014 finalisant un projet mené depuis plusieurs années.

« Après une longue attente, je suis contente de pouvoir travailler dans une bonne ambiance à la maison de retraite, de faire le métier que j'aime avec une très bonne équipe et d'aider les personnes de mon village. »

Sandrine, Employée de l'EHPAD

L'ECOLE EST FINIE POUR DANIELE

« J'ai beaucoup aimé Danièle car elle m'a appris beaucoup de choses, elle était très gentille, quand on a eu des problèmes, elle les a réglés. J'espère la revoir bientôt. »

Matteo, élève 10 ans

« Danièle, Quelle émotion le jour où je suis venue inscrire mon fils en maternelle ayant été moi même votre élève. La boucle a été bouclée quand il a eu la chance lui d'être votre élève, ma seule déception c'est que ma fille n'aura pas cette chance. Bonne retraite et longue route. »

Pantxika, ancienne élève 38 ans



Après 26 années en tant que directrice de l'école, Danièle JARRIE a rangé son cartable. Nombreuses sont les jeunes générations qui ont partagé sa route. Félicitations pour votre travail et nous vous souhaitons une bonne retraite ainsi que la bienvenue à Michelle URRUTIAGUER, votre remplaçante.



RECOMPENSE SPORTIVE

Sous la responsabilité de Jérôme Laclau, gérant du centre équestre Larretcheberria, la cavalière Sara et sa monture Tino ont relevé le défi en remportant la médaille d'or au championnat de France d'équitation à Lamotte Beuvron en juillet dernier.

La championne et l'ensemble des valeureux compétiteurs équestres de la commune ont été récompensés par Monsieur le Maire.



SOIREE MOULES FRITES

« Cette soirée était une excellente initiative et ce fut selon moi et bien d'autres personnes une belle réussite. Nous avons pris plaisir à partager un moment de convivialité avec un grand nombre d'Arcanguais et de touristes qui avaient fait le déplacement pour l'occasion. Les moules ont été victimes de leur succès et beaucoup d'entre nous ont dû patienter de longues minutes pour pouvoir les déguster. L'attente se faisait en musique, un verre à la main...L'ambiance était au rendez-vous tout comme la douceur nocturne qui a permis de garder la foule en haleine jusqu'à l'arrivée du toro de fuego qui fit sensation. Je pense que petits et grands ont passé une très agréable soirée et j'espère que nous aurons le plaisir de revenir cette année ».

Marlène

Dès notre élection du mois d'Avril, nous avons souhaité offrir de nouvelles animations aux Arcanguais. La soirée du 31 juillet a été un franc succès. Beaucoup d'Arcanguais sont venus profiter de cette soirée festive. Nous en profitons pour remercier Beñat RAUX et son équipe. Alors on vous attend le 24 juillet 2015 pour réitérer ce moment de convivialité inter-générationnel.

ARCANGUES EST DESORMAIS A LA PAGE DU WEB

Depuis juin 2014, un nouveau site internet communal existe : www.arcangues.fr. Il représente à ce jour 7 433 visiteurs pour la mairie www.mairie.arcangues.fr et 7 301 visiteurs pour l'office de tourisme www.tourisme.arcangues.fr, avec la possibilité de s'abonner à la newsletter ou aux réseaux sociaux.

N'hésitez pas à le consulter, on y trouve une mine d'informations municipales (actualités, comptes-rendus des réunions du conseil municipal, annuaire des associations, des entreprises, menus de la cantine, agenda des manifestations...).



HOMMAGE A BENAT ETCHEVERRY

Le jeudi 18 septembre, Beñat nous a quittés après un long combat contre la maladie. C'était un homme juste et droit, toujours à l'écoute et prêt à rendre service. A l'aube de sa retraite, il aurait souhaité s'investir davantage dans la vie communale. Sa présence nous manquera.

NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Au 1er janvier 2015, l'association pour l'accueil des enfants d'Arcangues est devenue un service public scolaire et périscolaire. Ce service continuera de gérer le personnel dans les classes, la cantine, l'accueil de loisirs, le transport scolaire, la garderie périscolaire et les TAP (Temps d'Activité Périscolaire).



EXPOSITION TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE

« Nous adaptons nos ateliers à l'âge des enfants »

Florence, professeur de yoga

« Lors du spectacle de fin d'année, les enfants étaient heureux de présenter leurs activités périscolaires aux parents. Ce moment convivial a permis aux familles de découvrir l'ensemble des réalisations des TAP du 1er trimestre. »

Nadia, Maman d'élèves

Une exposition destinée aux parents a eu lieu le 18 décembre et a permis à ces derniers de voir les différentes activités exercées par leurs enfants et d'échanger avec les intervenants présents quotidiennement. Nous en profitons pour remercier Sarah Messina et son équipe qui veillent entre autres à la bonne organisation des TAP.

OLENTZERO

Olentzero est venu rendre visite aux enfants du village. A cette occasion, une procession lumineuse jusqu'à la maison de retraite a permis à toutes les générations d'en profiter.



SERVICE TECHNIQUE

Après 32 années de bons et loyaux services au sein de notre commune, nous souhaitons une longue et heureuse retraite à notre ami Jeannot dont nous garderons le souvenir d'un homme droit, volontaire et consciencieux.

Nous souhaitons la bienvenue à Antoine Couthures dans l'équipe des agents techniques.

« Je suis très heureux de travailler pour la commune d'Arcangues. Il y a une bonne ambiance au sein de l'équipe. Nous embellissons ce village du mieux que l'on peut pour qu'il se distingue par son charme patrimonial et touristique ».

Antoine, 21 ans



URBANISME

RÉMY GAROSI ET SON ÉQUIPE

L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME

La commission d'urbanisme se réunit 1 à 2 fois par mois pour étudier les dossiers de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en conformité avec les règles du Plan d'Occupation des Sols en vigueur.

Au cours de l'année 2014, ont été instruits 144 dossiers répartis ainsi :

64 demandes de certificats d'urbanisme : 42 de simple information et 22 opérationnels.

37 demandes de permis de construire : incluant les demandes d'extension de maisons individuelles de plus de 20 m².

42 déclarations préalables : bâtiments de moins de 20 m², piscines, abris de jardin, clôtures, panneaux solaires, modifications de façades, vérandas et divisions de propriété. Un rappel : une déclaration préalable, même si elle paraît simplifiée, équivaut à une demande de permis de construire.

1 demande de permis d'aménager (lotissement).

D'autre part, 4 dossiers de contentieux dont des recours gracieux ont été traités.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P.O.S)

TROIS PROCÉDURES SONT ACTUELLEMENT EN COURS D'INSTRUCTION

La révision dite allégée et la modification :

Par délibération du 30 juin 2014, le Conseil Municipal a prescrit une révision dite allégée et une modification du P.O.S. au titre de l'article L. 123-13-8ème alinéa du Code de l'Urbanisme.

Ces deux procédures aboutiront fin février 2015. Elles devraient permettre de satisfaire les demandes de logement reçues en mairie depuis quelques années, que ce soit pour des lots à bâtir à prix modéré, du locatif social ou de l'accession à la propriété.

Il était pertinent de mener à bien cette révision allégée sous l'égide du P.O.S car elle nous permet de déroger à certaines règles de la loi ALUR, notamment la suppression du COS (Coefficient d'occupation des sols) qui aurait donné la possibilité de densifier de manière beaucoup plus importante.

La réalisation de ces opérations de logements induit le classement en zone constructible (NBs1) des parcelles classées en zone agricole NC et naturelle ND au P.O.S., sans toutefois porter atteinte à son économie générale, puisque une modification du classement d'une zone constructible 2NA en zone naturelle au quartier La Chapelle est étudiée conjointement.

En terme de concertation, les Arcanguais ont été associés tout au long de la procédure :

- Les différentes pièces des deux dossiers (révision

« allégée » et modification) étaient consultables en mairie au fur et à mesure de leur élaboration.

- Ces informations ainsi que le suivi de ces procédures ont été relayés par le site internet de la commune et la presse locale.

- Enfin, une enquête publique conjointe relative à ces deux procédures s'est tenue du 15 décembre 2014 au 15 janvier 2015 et a permis aux habitants de venir consulter les dossiers et d'émettre leurs remarques ou demandes particulières sur les registres spécifiques.

L'évaluation environnementale :

Conformément à l'article R.421-16-4° du Code de l'urbanisme, la procédure de révision dite « allégée » est soumise à évaluation environnementale car le territoire recense une zone Natura 2000 : « La Nive ». La procédure de modification n'est pas soumise à l'évaluation environnementale.

Cette révision allégée permet de dresser un cadre général, susceptible d'évoluer après réception et analyse du rapport du Commissaire-Enquêteur.

La révision générale :

Par délibération du 29 août 2014, la révision générale a été lancée : il s'agit d'une procédure plus longue qui devrait aboutir courant 2017. Le bureau d'étude retenu au terme d'un appel d'offres est le cabinet Axe et Site représenté par Mme VANEL DULUC.

LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SCOT

RÉMY GAROSI

ORGANISATION DU SERVICE URBANISME

La réception du public est assurée les après-midi
des lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.

Le SCoT approuvé le 6 février 2014 réunit 6 EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), 48 communes dont Arcangues et 220 000 habitants du bassin de vie de l'agglomération bayonnaise et du sud des Landes.

Si la précédente mandature a élaboré ce guide précieux pour l'action publique, depuis le 21 mai 2014, la nouvelle équipe présidée par Marc Bérard, doit désormais le mettre en application.

Le SCoT ne se substitue pas à la politique des municipalités. Il vient juste resituer leur réflexion dans le cadre de références dont ils ont collectivement souhaité se doter pour que l'aménagement de ce territoire soit désormais plus durable.

Ainsi, toute modification, révision ou élaboration de documents d'urbanisme doit être compatible avec le SCoT.

SAGE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX CÔTIERS BASQUES

RÉMY GAROSI

L'élaboration du SAGE Côtiers basques, commencé en janvier 2012 (arrêtés de périmètre et de composition de la Commission Locale de l'Eau en date du 5 décembre 2011), est en phase de finalisation.

En effet, après une phase d'état des lieux clôturée en juillet 2012, puis la définition des objectifs généraux validée en mars 2013, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a validé le projet de SAGE qui sera soumis à enquête publique prochainement.

Ce projet est composé de deux documents que sont le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) opposable aux actes administratifs et le règlement

opposable aux actes administratifs et aux tiers.

LES QUATRE GRANDS OBJECTIFS DU SAGE

- assurer la cohérence de la gestion et des usages de l'eau sur le territoire ;
- réduire l'impact des activités humaines sur la qualité des eaux ;
- aménager le territoire dans le respect de la prise en compte des risques naturels, de l'eau et des milieux aquatiques ;
- connaître et préserver les milieux et les espèces liés à l'eau.

UN POINT SUR L'ASSAINISSEMENT

RÉMY GAROSI / MARCELLE DUCOURNAU / MAITENA PEYROUTAS

Un point sur l'état d'avancement des opérations du contrat de bassin de l'Uhabia maîtrisées par le syndicat URA :

Le poste de relevage du lotissement Bellevue (chemin Larrebida) a été réalisé ; les copropriétaires devront raccorder leur propriété au réseau public installé en fin d'année 2014.

Le projet de station d'épuration au bas de l'impasse

Darget-Lacoste, au lieu-dit Ote Xuri devrait normalement aboutir en 2015 mais il est tributaire, quant à sa capacité, de l'issue favorable de la procédure de révision dite « allégée » du P.O.S. encore en instruction à ce jour.

La réhabilitation des assainissements autonomes par l'entreprise SAIRP de Jurançon a concerné 43 systèmes d'assainissement essentiellement axés vers le bassin versant de l'Uhabia.

ORDURES MENAGERES

DIDIER MAISTERRENA / MAITENA PEYROUTAS



Zaluaga

La dégradation de nos déchets ménagers enfouis au centre de stockage de Zaluaga, produit naturellement un biogaz. Le syndicat Bizi Garbia a décidé d'exploiter ce gaz en créant « une unité de valorisation énergétique » (2 millions d'euros d'investissement) sur son site de St Pée sur Nivelles. Ces installations, dont l'exploitation a été confiée à la société Bioval, permettent d'assurer une source de revenu supplémentaire à Bizi Garbia grâce à la vente de l'électricité produite par ce biogaz ainsi que l'alimentation thermique du centre de stockage.

Les lois dites Grenelle 1 et 2 ont programmé une augmentation forte et rapide de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes). Grâce à l'installation de cette unité de valorisation, inaugurée le 14 novembre 2014 et répondant aux nouvelles exigences en terme d'environnement, le syndicat évite une forte augmentation du taux d'imposition pour l'enlèvement des ordures ménagères.

www.bioval-biogaz.com
www.bizigarbia.fr



Chemin du bosquet

Au cours de l'année 2014, la réfection de la voirie a été réalisée par l'entreprise Colas, la mieux disante après appel d'offres, pour un montant de 263 120 € TTC sous le contrôle de la société Ingeo Conseil, elle-même rémunérée à hauteur de 9 600 € TTC.

Quartier Alotz : Enrobés neufs au chemin Alotz Errota et sur une partie du chemin Arancetakoborda,

VOIRIE

JEAN GARMENDIA ET SON ÉQUIPE

LA RÉFECTION

DE DIVERSES VOIES COMMUNALES



Alotz Errota

Quartier Dornariette : chemins Gerizan et Etchechurria ; modification du rond-point de Mendibista,

Quartier la Chapelle : création du plateau ralentisseur au carrefour des chemins du Bosquet et de Castagnet, enrobés au chemin Brasketenia.

Quartier Chapelet : Enrobés aux chemins Agoretta et Larre.

Pour la première fois, un marché à bons de commande a été passé pour une durée de quatre années afin de parer aux petits travaux imminents de voirie, à coûts maîtrisés. Ainsi la société Colas, également retenue pour ce marché d'un montant variant de 20 000 à 80 000 € H.T. interviendra ponctuellement à la demande du service Voirie sous le contrôle d'Ingeo Conseil.

Cette année, les travaux réalisés pour un montant de 20 190 € TTC ont concerné le chemin Argelous, un busage au chemin Arancetakoborda, la mise en place de coussins berlinois au chemin Jaureguiborda et la reprise des bas-côtés de l'allée reliant le parking du bourg à la mairie.

LA REQUALIFICATION DE LA ZONE DE PLANUYA



La zone de Planuya

Un réaménagement de cette zone d'activités (reprise de l'éclairage, des trottoirs, des places de stationnement et des voies de circulation revêtus d'enrobé) a été réalisé par l'entreprise Sobamat pour la somme de 362 400 € TTC.

BATIMENTS COMMUNAUX

MICHEL SALHA ET SON ÉQUIPE

LA MAIRIE

L'entreprise Rodrigues a repeint l'extérieur de la mairie et ses bâtiments attenants pour la somme de : 23 076 € TTC et l'entreprise Nicolas Haran a remplacé une partie des dalles en zinc pour un montant de 3 804 € TTC.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise E.T.P.M. en assure la maintenance pour un montant annuel de 11 076 € TTC.

SIGNALISATION DES ROUTES

Cette dernière a été améliorée avec le concours de la société Signature qui nous a fourni plusieurs panneaux et plaques de rues (montant : 5 468 € TTC).

LE FAUCHAGE DES TALUS

Deux fauchages ont été réalisés sur les bas-côtés des voies communales au printemps et à l'automne par l'entreprise Duralde pour la somme de 17 851 € TTC.

LES TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Divers abattages et élagages ont été réalisés par l'entreprise Pascal Poulou pour un montant de 9 060 € TTC.

LA CRÈCHE

Afin d'assurer la sécurité des enfants, notamment de par la proximité immédiate des deux voies communales ceinturant cet établissement, des portillons ont été installés par l'entreprise Latappy (montant : 4 072 € TTC).



Sol devant les salles de classe

LE BÂTIMENT CENTRAL DES CLASSES C.P. ET C.E.1

Le sol de briques et les marches situés devant les salles de classe ont été repris par l'entreprise Bertrand pour un montant de 8 300 € TTC.

LE TRINQUET ET LA SALLE ASSOCIATIVE

Ce bâtiment a été remis aux normes, notamment son alarme incendie, par l'entreprise Elec-64 pour la somme de 13 816 € TTC à laquelle se sont ajoutés les honoraires du bureau de contrôle Veritas (1 144 € TTC).

Une porte coupe-feu, une crémone pompier et une serrure antipanique ont également été posées. La toiture et les dalles ont été nettoyées et un produit de démoussage a été pulvérisé sur la partie basse des toitures. Les fenêtres de toit de désenfumage ont été remplacés par l'entreprise Etcheverry et Fils ; le tout pour un montant de 17 366 € TTC.

Enfin, l'entreprise Cobra Energies a installé un nouveau système de chauffage et de climatisation pour la somme de 33 124 € TTC.

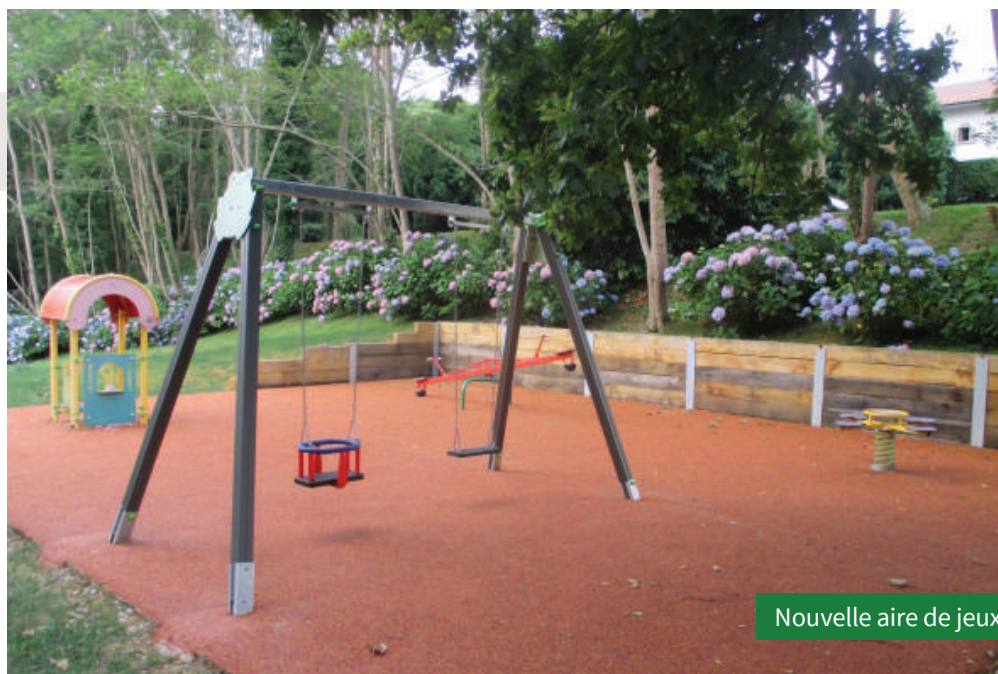
LE BÂTIMENT SCOLAIRE IKAS BI

Cette salle de classe a été entièrement rénovée pour un montant de 44 578 € TTC décomposé comme suit :

Lot n°1	Menuiseries extérieures - Feralu	5 403 € TTC
Lot n°2	Isolation des combles - Etcheverry & Fils	4 915 € TTC
Lot n°3	Plâtrerie / doublage / plafond - Sabalçagaray	13 641 € TTC
Lot n°4	Revêtement sol souple - J.M Haran	6 952 € TTC
Lot n°5	Electricité - Etchéa-Elec	2 897 € TTC
Lot n°6	Plomberie / chauffage - Boudjéma	5 102 € TTC
Lot n°7	Peintures - Rodrigués	5 668 € TTC

CONSTRUCTION D'UNE AIRE DE JEUX

Avec le concours des entreprises Bertrand et Label Cité rémunérées respectivement à hauteur de 19 605 € TTC et 17 755 € TTC, une aire de jeux est venue compléter l'espace ludique et sportif créé sur la parcelle située entre la route du Trinquet et la R.D. 3.



Nouvelle aire de jeux

FORÊT COMMUNALE

MICHEL SALHA / JEAN GARMENDIA /
LAURENT VITIELLO

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale sous régime de l'Office National des Forêts, des travaux d'entretien ont été réalisés dans les différentes plantations pour une somme totale de 14 789 € TTC.

LE PRESBYTÈRE

Les travaux d'extension du presbytère pour des salles de catéchisme vont commencer début janvier 2015 pour une durée de trois mois. Voici le résultat de l'appel d'offres :

Lot n°1	Démolition Terrassement Gros Œuvre - Bertrand	43 728 €
Lot n°2	Charpente Couverture Zinguerie - Etcheverry & F.	11 828 €
Lot n°3	Menuiseries Ext. Fermetures - Etcheverry & F.	7 713 €
Lot n°4	Plâtrerie Isolation - Cangrand	5 483 €
Lot n°5	Electricité - Etchéa-Elec	2 419 €
Lot n°6	Chapes carrelages - CBR	4 556 €
Lot n°7	Peintures - Rodrigués	5 040 €
Lot n°8	Traitement Antisalpêtre - Detec Bois	2 557 €
TOTAL TRAVAUX TTC		83 324 €

LE CHEMIN JAUREGUIBORDA

L'entreprise Bertrand a également repris le muret de pierres longeant les bâtiments de la crèche et des H.L.M., le dallage de l'allée piétonnière et celui des places de stationnement situées devant la supérette Vival que des bornes de protection ont permis de baliser. L'ensemble de ces travaux s'élève à 25 026 € TTC.



L'ÉGLISE

Les travaux de rénovation de l'église ont commencé le 17 novembre et dureront jusqu'à fin avril 2015. Le montant des travaux pour la première tranche s'élève à 248 459 € TTC, et la convention de maîtrise d'œuvre, signée avec le cabinet d'architecture Lavigne, à 27 379 € TTC.

Lot n°1	Maçonnerie - Pierre de taille - Arebat	54 465 €
Lot n°2	Zinguerie - Arebat	6 596 €
Lot n°3	Menuiserie Bois - Aycaguer	50 312 €
Lot n°4	Peinture murale - Dufon	12 558 €
Lot n°5	Electricité - Alarme incendie - Eiffage energie Sud-ouest	84 145 €
Lot n°6	Electricité sur mobilier inscrit - SPIE	2 863 €
Lot n°7	Restauration de mobilier bois inscrit Schmitter	37 520 €
Lot n°8	Restauration de mobilier pierre inscrit	Lot infructueux
TOTAL TRAVAUX TTC		248 459 €

LA MAISON DE RETRAITE / E.H.P.A.D.

Le coût total de la réalisation de ce bâtiment communal, mobilier inclus, s'élève à 7 333 293 € TTC. Lire article plus loin.

TRAVAUX DE MAINTENANCE ANNUELLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Ces travaux, qui recoupent divers corps de métiers, s'élèvent à 29 117 € TTC.



Le bâtiment de la maison de retraite

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Le service d'aide à domicile, animé par les élus du CCAS fonctionne quotidiennement auprès des administrés.

Nous contribuons au maintien à domicile de nos aînés en les aidant dans leur quotidien. 10 salariées assurent l'entretien de leur lieu de vie. Elles effectuent différentes tâches telles que le repassage, l'aide à la préparation des repas, l'aide à la toilette, l'accompagnement en extérieur, jeux, stimulation ; elles apportent également un soutien psychologique.

Elles suivent diverses formations de professionnalisation afin de parfaire cet accompagnement.

Le C.C.A.S. peut vous accompagner dans vos diverses démarches administratives et contribue à l'élaboration de différentes demandes d'aide sociale comme l'aide personnalisée aux handicapés, aux personnes âgées, à l'enfance, à l'insertion de personnes sans travail.

Il constitue également certains dossiers visant à l'amélioration de l'habitat, par exemple modification de salle de bain, poignée dans les toilettes, création d'une rampe d'accès etc... et les transmet aux divers organismes : Conseil Général (A.P.A.), Caisses de retraite, Mutuelles, M.D.P.H., C.A.F., Mission Locale, etc...

Nous tenons à informer les personnes bénéficiant de l'aide de la CARSAT, que le budget « aide à domicile » de celle-ci étant déficitaire, la caisse a considérablement amenuisé son niveau de prise en charge pour l'ensemble de ses bénéficiaires. Il n'est en effet pas rare que la CARSAT participe sur la base de 2 heures par mois pour assurer un service au plus grand nombre. Ces prises en

charge restent étudiées par cet organisme et soumises à conditions. Nous vous invitons à contacter le secrétariat du CCAS pour tout renseignement !

En outre, une assistante sociale du Conseil Général assure une permanence tous les mardi matin en mairie. Elle reçoit sur rendez-vous et est joignable au 05.59.70.51.51.

Les demandes augmentent, les besoins des bénéficiaires et l'accompagnement des familles sont de plus en plus importants. Notre service en Mairie s'investit beaucoup pour que vous puissiez en permanence continuer à obtenir ces aides.

En moyenne, nous honorons 60 dossiers mensuels d'aide à domicile. Cela représente un total d'environ 13 500 heures pour cette année 2014.

Nous vous accueillons en Mairie pour vous informer de vos droits et des aides afférentes. Nous pouvons également nous rendre au domicile de celles et ceux qui ne peuvent se déplacer.

Le C.C.A.S. se tient à la disposition de toute personne rencontrant des difficultés dans son quotidien et/ou ayant des problèmes de santé.

La ligne directe dédiée au service C.C.A.S. est le **05.59.43.19.56**
son adresse mail : **social@arcangues.fr**

En cas d'absence du personnel administratif, une boîte vocale permet d'y laisser un message et indique un numéro de portable à composer en cas d'urgence uniquement.

Aude Saubesty et Audrey Capdeville peuvent vous accueillir du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le vendredi : fermeture à 17 h).

Les élus sont disponibles sur rendez-vous.

LE PORTAGE DES REPAS

Merci de bien vouloir vous adresser
au secrétariat du C.C.A.S.
par téléphone au **05.59.43.19.56**
ou par mail à **social@arcangues.fr**

Le portage des repas à domicile est assuré par les salariées du C.C.A.S. du lundi au dimanche, jours fériés compris. C'est une livraison en liaison froide. Les menus sont établis par une diététicienne afin de pouvoir respecter le régime alimentaire de chacun. Ils sont préparés par la société EOLE qui est aussi notre prestataire pour l'école.

Il est possible d'avoir 2 menus différents par jour. Le plateau comprend : 1 soupe, 1 entrée, 1 plat (viande ou poisson + légumes ou féculents), 1 fromage, 1 dessert et du pain.

Les commandes de repas se font au mois, à la semaine ou journalièrement pour des besoins ponctuels. Pour des raisons d'organisation, les demandes doivent être effectuées environ 48 heures à l'avance.

Le prix du repas livré est de 8 € (prix inchangé depuis 2008). Nous veillons particulièrement à la qualité des repas livrés. A ce jour, les retours de satisfaction des bénéficiaires de ce service sont positifs. Nous avons livré 5 000 repas en 2014 et étendons notre secteur de livraison sur les communes voisines.

LA MAISON DE RETRAITE ADARPEA



déjeuner, déjeuner, goûter et repas du soir. Le petit-déjeuner est pris en chambre, les autres repas sont servis, en général, en salle à manger. Le menu de la semaine est affiché à l'entrée. Les amis et familles peuvent partager les repas en salle en prévenant 48 h à l'avance. Les résidents valides sont libres de s'absenter ou de recevoir des visites.

Le service lingerie et l'entretien des locaux sont effectués par nos agents.

De nombreuses animations sont proposées par l'aide médico pédagogique avec la participation d'intervenants extérieurs : chant, gymnastique, sorties, jeux de mémoire,

L'Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (E.H.P.A.D.) Adarpea a ouvert ses portes le 2 juin 2014. Elle se compose de 65 chambres dont 15 en unités protégées. Les 65 résidents ont été accueillis sur 15 jours par les 38 agents recrutés.

Une salle de kinésithérapie, un salon de coiffure et/ou esthétique, ainsi qu'un lieu de recueillement pour les pratiques religieuses sont à disposition des résidents.

La cuisine est produite sur place avec des produits frais. Quatre repas sont servis quotidiennement : petit-

lecture commentée du journal, travaux manuels...

Le 16 décembre, le personnel a organisé un spectacle avec des chants et des danses, modernes et basques. Les résidents ont été ravis devant tant de talent déployé par ceux qui, au quotidien prennent soin d'eux.

Des rencontres intergénérationnelles ont eu lieu avec la venue des écoliers et des tout-petits de la crèche, des spectacles avec intervenants extérieurs ont eu un franc succès.

LE REPAS ANNUEL DU CCAS

Le 24 janvier 2015, le repas annuel a eu lieu dans les locaux de la cantine de l'école.

Les personnes bénéficiant des services du C.C.A.S., l'association Bethi Alegera, les anciens combattants, Monsieur le Curé, Monsieur le Maire et ses Adjointes se sont réunis pour fêter cette nouvelle année.

Ce moment a eu lieu grâce au concours des membres bénévoles du C.C.A.S. Nous les remercions chaleureusement.

ENFANCE ET JEUNESSE

HAURTZAROA ETA GAZTETASUNA

LA CRECHE LAMINAK

CÉLINE LAFFONTAS ET SON ÉQUIPE



En 2014, 70 enfants ont fréquenté la crèche Laminak. 65 familles, dont une majorité de familles Arcanguaises, ont pu ainsi bénéficier de ce mode d'accueil.

L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une directrice

(éducatrice jeunes enfants), d'une puéricultrice, d'un médecin vacataire, de 4 auxiliaires de puériculture, de 5 C.A.P. Petite Enfance et d'une cuisinière.

Nourrie de formations variées dont le but est de parfaire la prise en charge des enfants au quotidien, une réflexion sur les pratiques éducatives a de plus été mise en place à raison de 2 heures bimensuelles, avec la participation d'un psychologue.

Tout au long de l'année, cette équipe a fait preuve de dynamisme, d'imagination et de créativité afin d'optimiser l'accueil des enfants. Outre les activités habituellement proposées aux enfants telles que les ateliers de chants, de contes, d'arts plastiques, les parcours psychomoteurs, l'équipe a aussi proposé des semaines thématiques autour des grands moments de l'année : chasse à l'œuf, mini fêtes de Bayonne, création de décors de Noël.

A l'occasion de Carnaval et de Noël, des rencontres ont été organisées autour de spectacles entre les enfants de la crèche : « les grands » et les enfants fréquentant déjà l'école communale. En fin d'année scolaire, des visites de l'école d'Arcangues ont été mises en place pour les enfants en âge d'être scolarisés.

Un échange intergénérationnel a également eu lieu avec les résidents de la Maison de Retraite. Cette rencontre, très enrichissante, a permis à nos têtes blondes et blanches de partager rires, complicité et émotions autour de la fabrication de mini-sapins de Noël. Le maintien de ce lien entre ces deux générations est un point fort à pérenniser !

La fête de Noël a été le dernier moment convivial de l'année. Ce goûter, où se sont retrouvés enfants, parents et professionnels, a été animé de chants. La visite du Père Noël est venue clôturer cette fête.

Chaque enfant était heureux de repartir à son domicile avec son petit jouet.



L'ACCUEIL DES ENFANTS D'ARCANGUES PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

LAURENT VITIELLO / CÉLINE LAFFONTAS / DIDIER MAISTERRENA

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

La grande nouveauté de la rentrée 2014 est la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires. Elle a pour but de proposer aux enfants une découverte d'activité et une initiation dans plusieurs domaines. Elle se décline à travers la pratique d'activités sportives, manuelles ou encore artistiques et vise à développer l'imagination et la créativité des écoliers.

La mise en application des Temps d'Activité Périscolaire (T.A.P.) a été préparée depuis le mois de mars et un projet éducatif a été élaboré par l'équipe d'animation. Cette année, le thème retenu a été : « D'où viens-je, Qui suis-je, Où vais-je ? ».

Les activités se déroulent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30.

M. le Maire a fait le choix de donner une vraie chance à cette réforme en mettant en place de nombreuses activités gratuites pour les familles et diversifiées pour les enfants qui bénéficient d'interventions de qualité. Pour cela, le personnel en place a été renforcé par des intervenants extérieurs spécialisés.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Notre équipe accueille les élèves en période scolaire de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h 30. Elle leur propose des temps d'échanges, de jeux ainsi qu'une aide aux devoirs.

CANTINE

Dès le printemps 2014, nous avons fait le choix d'assurer un service décalé (les plus petits arrivant à 11 h 55 et les grands à 12 h 30). Cela a permis de respecter le rythme et le développement de l'autonomie de chacun.

LE CENTRE DE LOISIRS

Notre équipe accueille vos enfants le mercredi après-midi à partir de 12 h 30. La réforme ayant modifié les horaires de cette journée, nous avons mis en place une garderie gratuite de 12 h à 12 h 30.

Lors des petites vacances scolaires, le Centre est ouvert de 8 h à 18 h 30. Lors des grandes vacances, les horaires d'ouverture sont de 7 h 30 à 18 h 30.

Nous vous rappelons que le centre propose des activités ludiques et collectives aux enfants de 3 à 15 ans. Le planning est disponible sur le site internet de la mairie ainsi qu'au Centre. Les inscriptions doivent être faites par courrier ou par mail : loisirs@arcangues.fr

Le mercredi 26 novembre, l'équipe d'animation a proposé une sortie au cirque de Noël à Bayonne. Les sourires et les regards émerveillés des enfants ont témoigné de ce moment de bonheur.



Le grand succès des mini-camps cette année nous a incités à les reconduire en 2015. Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher du Centre.

Enfin, nous vous informons que les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015-2016 des enfants nés en 2012 débutent en janvier.

VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

KULTURA ETA TURISMOA

OFFICE DU TOURISME

NATHALIE FAVRE ET SON ÉQUIPE

LES ANIMATIONS

2014 a été l'année de la commémoration du centenaire de la mort de Luis Mariano : deux hommages lui ont été rendus (les 14 juillet et 13 août) par les ténors Pierrogeri et Roberto Galbes au théâtre de la Nature. Cet anniversaire a aussi été l'occasion de consolider nos liens avec la municipalité d'Irún, ville natale du chanteur.

Les rendez-vous habituels ont été reconduits et se sont tous très bien déroulés : Marché du Fronton, Marché nocturne, Marché de Noël, concerts d'Adixkideak, vide greniers et visites guidées du Bourg.

LES NOUVEAUTÉS

- Gala de Force Basque du 15 juillet
- Concert du 21 juillet avec les chœurs d'Oldarra
- La première soirée Moules/Frites du 31 juillet



Soirée moules/frites

Depuis début août : mise en place d'un coin buvette proposant des rafraîchissements et permettant aux touristes d'écrire leurs cartes tout en admirant notre beau village.

Nous souhaitons reconduire les animations existantes et également en créer de nouvelles, en dehors de l'été, notamment au moment des petites vacances scolaires.

RÉUNION DE TRAVAIL

Depuis septembre 2014, nous avons engagé une réflexion sur le tourisme à l'échelle de la Communauté de Communes ERROBI. Un comité de pilotage a été créé pour mener cette étude en collaboration avec les offices de tourisme de Cambo-les-Bains et d'Espelette.

Hélène et Clémence sont les deux salariées de l'association. Elles sont heureuses de vous accueillir **de novembre à avril**, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 ; **les mois de mai, juin, septembre et octobre** : du lundi au samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 30 ; **en juillet et août** : du lundi au samedi de 9 h à 13 h puis de 13 h 30 à 19 h.

Elles sont joignables au **05.59.43.08.55** ou par mail : **tourisme@arcangues.fr**



Le marché de Noël



Le centenaire de Luis Mariano

LES HÉBERGEMENTS ET LEUR PROMOTION

Nous préparons une mise à jour des données des locations meublées de la commune. Tous les logeurs vont recevoir un descriptif complet de leur location à compléter et à retourner à l'Office de Tourisme afin de recenser l'offre complète de la commune et de réfléchir à des actions à mener pour favoriser le développement de cette activité.

Nous proposons cette année à nos adhérents des tarifs préférentiels pour leur classement ou leur publicité sur des sites spécialisés. **N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.**

AU FIL DE LA VIE

BIZI DENBORA

LES NAISSANCES

AHOTA'E'ILLOA Lisa 28 décembre 2013 • **FABAS** Pierre, Loïs, Lalo 08 janvier • **HOLMES** Lily, Elisabeth, Laurence 26 février • **AMILIBIA DESJOURS** Oneka 22 avril • **PELLERIN GUIGNARD** Loïc, Adrien, Jacques 04 mai • **MARCEL ETCHEBERRY** Ximun 05 mai • **LAMOTHE** Julien 31 mai • **AGUERRE** Inès, Marie 25 juin • **GARIADOR** Anna, Dominique 02 juillet • **SERE de RIVIERES** Marilou 08 juillet • **ROKOCOKO** Cruden, Howard 27 juillet • **PEYROUTAS** Ana 08 août • **KOURKIA** Elya 20 août • **LARRAMENDY** Oihana, Lina, Annie 21 août • **BONNARDET** Louis, Victor 24 août ■

LES MARIAGES

HARRIET Jean-Marc & **CANDAU** Cécile 15 février • **HEGOAS** Matthias & **GUIRAUD** Florence 29 mars • **SIMON** Emmanuel & **NOUVIALE** Corinne, Sylvie 30 mai • **HUGUES** Rémi, Marcel, Kléber & **BLANC** Marina, Josiane 27 juin • **RAILLARD** Olivier, Laurent, Louis, Jacques, Michel & **D'ARCANGUES** Arbela, Jeanne, Marie, Marguerite 19 juillet • **INDEY** Thomas & **DEBRUS** Angèle 02 août • **MAILHARIN** Pierre & **POURTAU** Emilie, Anne-Laure 09 Août • **CARENNE** Benoît, Marie, Jacques, Pierre & **LETONDOT** Inès, Marie, Astrid, Dominique 14 août • **PEREYRE** Mathieu & **BARBÉ** Christel 14 août • **GRESLON** Jonathan & **MARTINET** Audrey, Marcelle 16 Août • **RIEUEBAT** Jean, François, Thaddée & **ATIENZA** Marie-Christine 23 août • **CABANNES** Laurent, Jean-Marie & **MAHÉ** Emmanuelle, Anne, Marie 13 septembre • **MARCEL** Frédéric & **ETCHEBERRY** Marina 20 septembre • **DE LAAGE DE BELLEFAYE** Jean-Christophe, Bernard, Eric, Marie & **BONNET** Diane, Caroline 05 décembre ■

LES DÉCÈS

LÉON Micheline, Gabrielle, Alice, Germaine 31 décembre 2013 • **GOROSURETA** Joséphine 07 janvier • **BIOLET** Jeannine 17 janvier • **ISAERT** René, Marcel 29 janvier • **De SÉNIGON de ROUSSET et de ROUMEFORT** du **CLUZEAU** Marcel, Pierre, Jean, François 01 février • **COLMET** Christian 05 février • **MASREVERY** Yannick, Guy 11 février • **CHEYROUX** Gérard 19 février • **SISTIAGUE** Joseph 21 mars • **LESOUF** Arlette, Marie, Andrée 22 mars • **GERDE** Pierre, Adolphe 03 avril • **GIRARD** épouse **RAILLARD** Catherine, Annette 06 avril • **MENTA** Robert, Philippe 23 avril • **CAZAUX** Arnaud, Marie, Christian 14 mai • **ECHAIDE** épouse **BETAT** Salvadora 15 mai • **MASSEZ** veuve **BOUDEAU** Janine, Rose, Antoinette 16 mai • **OILLATAGUERRE** Georges 21 juin • **RAUCOURT** Janine, Paulette 29 juin • **LEBEAUPIN** Serge, André 02 juillet • **ORTHOLAT** Robert, Antoine 10 juillet • **CALVO** épouse **MUTIO** Alice 14 juillet • **GOLBIEWSKI** veuve **FRANÇOIS** Céline, Jeanne 19 juillet • **DARRAILHAN** veuve **MAURICE** Odette 24 juillet • **DUFAU** veuve **DACHARY** Gracie 24 juillet • **POLI** Jeanne, Amélie 26 juillet • **BOURGOIN** Georges, Michel 12 août • **LORMIER** veuve **RIVAILLE** Hélène, Gabrielle, Marie 11 septembre • **ETCHETO** épouse **LARROQUET** Marie, Thérèse 12 septembre • **ETCHEVERRY** Bernard 18 septembre • **CHOMAUD** veuve **POINSOT** Geneviève, Augustine, Marie 22 octobre • **BERNUES** veuve **BERGÜES** Victoire, Petra 06 novembre • **BARRAULT / RHEIMS** Anne, Marie, Simone, Lucie 12 novembre • **ELIZONDO** Georges, Martin 24 novembre • **GADAN** Francis, Pierre 01 décembre • **LAGARDE** François, Eugène, Arnaud 08 décembre • **TOUZAÀ** René 24 décembre ■

TEMPS LIBRE

AI SIALDIA

LES ASSOCIATIONS

DIDIER MAISTERRENA

La commune a le plaisir d'accueillir quatre nouvelles associations

STRIKERS & GRAPPLERS COMBAT



L'Association Strikers & Grapplers Combat vous propose la pratique des Arts Martiaux et des sports de combat.

Renseignements

Mr ARRICAU Cédric **06 63 64 02 52**

Les cours ont lieu à la salle des associations le jeudi de 19h30 à 21h.

YOGA

Les cours de Yoga sont présentés par Florence IPARRAGUIRRE les lundis de 17h à 19h à la salle des associations.

Renseignements : 06 77 13 31 01

ESSEN-CIEL

L'association ESSEN-CIEL propose différentes activités pour prendre soin de soi, ainsi que des stages. Yoga Derviche Adultes et Enfants, Reiki Usui et Elixirs Floraux, Massage Hakim du Dos, Atelier prendre soin de soi et Constellations Familiales.

Renseignements

Isabelle Houillon **06.30.37.09.18**

Mail : Essen-ciel@orange.fr

Site : <http://essen-ciel.wifeo.com>

BIDEXKA GALDUA

L'association Bidexka Galdua sauvegarde, développe et promeut les chemins et sentiers du village d'Arcangues ainsi que le petit patrimoine lié à ces chemins (pont, fontaine) cela comprend la réouverture, la création des circuits promenades aménagés. La dernière en date est la Boucle de Mariano (6,5kms - 1h30).



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, veuillez contacter :
Isabelle BENMERGUI au
06 20 63 26 10
isabelle.benmergui@neuf.fr

LA PAROLE A L'OPPOSITION

OPOSIZIOAREN HITZA

LE GROUPE HATS BERRI-BAT UN SOUFFLE NOUVEAU

JEAN-MICHEL MUTIO / CÉCILE
CANDAU-HARRIET / MIKEL AMILIBIA

Nous profitons de cette tribune pour remercier les arrangoiztar qui nous a permis de siéger au conseil municipal.

De part notre position, nous sommes très vigilants, nous suscitons le débat (même si celui-ci n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances) afin de continuer à garder notre identité, à défendre nos projets dans un esprit de coopération et non d'opposition systématique. Nous avons voté la plupart des délibérations avec la majorité municipale.

La présence de Mikel Amilibia à la commission de l'office de tourisme apporte une touche nouvelle à l'animation de notre village (soirée moules-frites, olentzero..)

Nous avons proposé entre autres de mutualiser l'achat de fuel, de gaz, mutuelle de santé pour les Arrangoiztar intéressés. Nous communiquerons à ce sujet par voie de presse et sur le site internet de la mairie (courant été 2015)

Mais nos idées divergent entre autres sur certains projets

1 La constructibilité peut-être future d'un terrain destiné à un promoteur privé de 3ha48 (près du bourg, face aux écuries du château) avec 140 logements exclusivement dans 7 résidences (R+2 et R+3) soit environ 300 habitants. Cette augmentation de la population de 9 à 10% et du trafic routier (environ 300 véhicules) sur ce seul projet à très court terme nécessite une étude d'impact plus étoffée sur les infrastructures et les services à proposer (crèche, école, salle multi-activités, ligne de transport en commun, commerces, centre médical et...)

Aussi, nous proposons

- l'achat par l'intermédiaire de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) d'une partie du terrain privé
- la mixité dans les constructions (R+1 maximum et lots à bâtir)
- la construction des accessions sociales directement par un bailleur social

Tout ceci permettra de construire des logements privés et en accession sociale tout en maîtrisant leur nombre et le prix au m2 (pour une partie) à plus ou moins long terme et ainsi permettre de prendre le temps de la réflexion sur les études d'impact des infrastructures et des services.

2 La non- participation financière de la commune aux ikastolas (seulement 2 s'y opposent dont Arcangues) pour les enfants du village (peut-être pour l'année 2015, le débat est ouvert).

3 L'emplacement du dépôt pour les services techniques sur un terrain acheté à un privé, dans un quartier résidentiel : proposition de notre part de construire ce dépôt près de la déchetterie en terrain communal ou dans une zone artisanale.

URTE BERRI ON BAT DENERI

ENSEMBLE POUR ARCANGUES

PATXI BENTE

MARTINE MEILLEURAT

Chers Arrangoiztars,

Avant toute chose, meilleurs vœux pour cette année 2015 : qu'elle vous amène bonheur, santé et prospérité à vous et vos proches.

Cette année 2014 aura vu, pour la première fois depuis 30 ans, une « opposition » faire son entrée au Conseil Municipal : 5 élus (sur 23) représentent désormais la moitié des Arcanguais.

Dès avril dernier, nous avons pris à cœur nos fonctions et voté certains dossiers importants aux côtés de la majorité (rénovation du Bourg, travaux...) dans une ambiance cordiale. Pour autant, nous nous sommes inquiétés et avons voté contre la révision allégée du POS qui prévoit actuellement une promotion immobilière privée de 140 logements près du Château (12 000 M², dont 2 bâtiments en R+3), surdimensionnée au regard des infrastructures de notre village et pour laquelle la municipalité n'a obtenu aucune contrepartie significative (contribution financière, rétrocession de terrains au profit du village).

Nous restons tout aussi attentifs sur de nombreux dossiers encore en suspens : contentieux de la Maison des Sœurs, revitalisation du Centre Bourg, transports en commun (une adhésion au Syndicat des Transports nous semble indispensable), améliorations de la démocratie locale (avec retranscription fidèle des débats au Conseil Municipal et Commissions plus fréquentes...) et du fonctionnement des services municipaux (CCAS, crèche, EHPAD)...

Nous continuerons ainsi notre mission en 2015 : constructifs, attentifs et toujours vigilants avec comme seul intérêt la sauvegarde et l'amélioration de notre cadre de vie exceptionnel.
URTE BERRI ON DENERI !

Patxi BENTE

Martine MEILLEURAT

Retrouvez-nous sur notre blog

<http://ensemblepourarcangues.centerblog.net>

et sur Facebook : ensemblepour.arcangues

LES PROJETS DE DEMAIN

BIHARKO PROIEKTUAK

L'embellissement du centre-bourg avec notamment les réaménagements du parking et de la route du trinquet.

L'agrandissement du bâtiment scolaire petite section avec l'ouverture de deux nouvelles classes.

Le réaménagement du Théâtre de la nature.

La création d'un second terrain d'entraînement pour la section rugby Emak Hor.



ARRANGOITZE
ARCANGUES

**NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE ET
À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTES
REMARQUES ET SUGGESTIONS**

contactez-nous au **05 59 43 05 50**
ou par email à **mairie@arcangues.fr**